

Les Langues Gabonaises comme Langues d'Enseignement : Approche Communautaire et inclusive

Dr. Ludwine Mbindi Aninga
Groupe de Recherches sur les Dynamiques linguistiques et
Lexicographiques (GREDILEX/ IRSH-CENAREST)
Centre de Recherches en Études Germaniques et Interculturelles
(CREGI/UOB)
Email : ludwine.aninga@cenarest-gabon.org

Résumé

Le français, au Gabon, est devenu le véhicule des valeurs expressives. Servant de *lingua franca*, il est aromatisé de réalités locales. Ainsi, quand les jeunes gabonais commencent à aller à l'école, chaque mot français qu'ils utilisent vient de leur environnement immédiat, de leur vie quotidienne. Cette situation constitue une menace pour les langues vernaculaires qui sont pour la plupart classées langues en danger par l'UNESCO. En utilisant des méthodes d'apprentissage appropriées, le système éducatif peut constituer la plateforme idéale pour la préservation et la sauvegarde de ces langues. Dans la présente contribution, l'approche par compétence communautaire est proposée comme méthode palliative pour un apprentissage efficient des langues gabonaises.

Introduction

Une équipe regroupant des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) et de l'Université Omar Bongo (UOB) travaille actuellement sur le *Civili*, le *Ilumbu*, le *Inzebi* et le *Yipunu*. Le projet de recherche a pour objectif la production et la compilation d'un corpus conjoint de ces langues pour la production de dictionnaires, de grammaires et de manuels d'apprentissage dans lesdites langues. Ce projet de recherche auquel nous participons activement implique la confection et la mise en ligne d'un dictionnaire électronique. Pour ce faire, les salles de classe servent à tester et à améliorer l'application en cours de construction. Trois étapes ont marqué les phases de tests :

1. La présentation de l'application et de ses objectifs ;
2. L'utilisation de l'application par les élèves et les enseignants durant les cours ;
3. Des entretiens avec les enseignants portant sur les méthodes d'apprentissage utilisées et leurs connaissances linguistiques.

La présente note met en lumière notre réflexion sur les méthodes d'apprentissage observées dans les établissements qui offrent une initiation à l'enseignement de langues gabonaises. Cette observation est ensuite élargie en proposant une méthode d'enseignement des langues gabonaises qui, à l'instar de celles en cours, n'exclut pas le français, mais le pose en partenariat gagnant-gagnant. Cette méthode s'inscrit dans une approche sociolinguistique telle que proposée par Hymes (1972). Sa théorie a apporté des changements dans le domaine de l'enseignement des langues, avec le concept de compétence communicative qu'il a développé. Sur cette

base théorique, une technique d'apprentissage des langues gabonaises est proposée¹.

1. Pourquoi enseigner les langues gabonaises ?

Dans la propagande silencieuse pro-français menée durant la période coloniale et après les indépendances, le système éducatif et particulièrement les écoles primaires ont joué un rôle plus qu'actif dans l'insertion de cette langue dans la société gabonaise. Il a même été le poumon de sa transformation en langue maternelle pour la génération actuelle, parce qu'il est pour la majorité la langue de première acquisition (Idiata, 2005). Si l'école a été utilisée pour façonner le paysage linguistique du Gabon au point de réduire les langues gabonaises à l'état de langues étrangères (Mabika Mbokou, 2006, 2008 et 2012), elle peut être utilisée pour inverser le processus. L'introduction des langues vernaculaires dans le système éducatif peut assurer leur survie, si elle est basée sur des méthodes et des principes bien développés, si elle implique dans les méthodes d'apprentissage les réalités linguistiques et culturelles du Gabon.

Hoffmann (1991 : 8) souligne le fait que, si le système éducatif ne tient pas compte des besoins particuliers des enfants appartenant à des groupes minoritaires, ils ne deviendront pas pleinement fonctionnels dans les codes de la minorité et de la majorité. Par ailleurs, une langue minoritaire qui trouve sa place dans le programme scolaire bénéficiera d'un prestige accru et cela peut, à terme, influencer positivement l'attitude du public envers la langue concernée et ses locuteurs. Pour le cas du Gabon, la deuxième raison pour laquelle les langues gabonaises doivent être enseignées et apprises se trouve dans le commentaire général du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies N° 23, article 27, qui dit qu'il est du droit d'un groupe minoritaire de conserver sa culture, sa langue ou sa religion. Ce droit n'est pas ou peu respecté, si l'on s'en tient aux efforts déployés par les instances décisives en matière de promotion et de la préservation des langues gabonaises, qui sont, selon les termes de l'UNESCO, des langues en danger et/ou en voie de disparition. Certaines ne comptent que moins de 2000 locuteurs et sont menacées d'être phagocytées par les langues de large diffusion.

Le gouvernement et la société civile gagneraient à engager des mesures positives pour protéger l'identité des communautés de langues minoritaires, et plus généralement celles gabonaises, et pour garantir leurs droits de préserver, défendre et développer leur culture et leur langue. C'est pourquoi un processus bien conçu pour l'introduction des langues vernaculaires gabonaises dans les classes est vital.

2. Le processus d'enseignement

Quatorze ans après la conclusion des deuxièmes États généraux sur l'éducation tenus en 2010, le statut des

1. La méthode proposée inclut l'application d'une approche basée sur la communauté, et l'inclusion du français tel qu'il est parlé au Gabon, appelé ici FG (Français du Gabon).

langues gabonaises n'a pas changé. Bien que certaines langues vernaculaires gabonaises soient enseignées dans des établissements d'enseignement primaire et secondaire de Libreville, ces enseignements ne sont pas officiellement approuvés par l'Institut Pédagogique National (IPN), organisme chargé d'approuver les programmes scolaires et les programmes scolaires au Gabon. Malheureusement, ces initiatives sont de petites envergures.

Dans les écoles qui offraient l'initiation aux langues gabonaises, très peu d'élèves, à la fin du parcours, était capables de tenir un dialogue de plus de trois phrases, ou de prononcer correctement les mots ou mot-phrases appris. La principale raison réside dans l'incapacité de ces écoles à enseigner ces langues comme langues étrangères. Les méthodes utilisées portent principalement sur l'acquisition du vocabulaire et non sur les rudiments de la langue. En effet, on note quelques défaillances dans le processus d'apprentissage. En ce qui concerne le décodage et l'encodage, les exercices sont portés sur des phrases simples et courtes, les mots-phrases, et les mots. Les élèves sont introduits aux formes d'affirmation et d'interjections courtes. Mais aucune des leçons ne propose un alphabet ou une orthographe précise de la langue enseignée. Le processus de lecture est absent en raison du manque de manuels. Les cours proposés n'ont donc pas d'impact significatif, car après les leçons, il n'existe ni suivi ni méthode qui permettent aux élèves d'activer le lexique appris.

Un autre aspect qui entrave la qualité de l'enseignement des langues gabonaises est l'absence flagrante d'un cadre juridique pour les volontaires qui s'y engagent, et le manque tout aussi poignant de soutien public. Pour un processus d'enseignement pertinent de ces langues, elles ont besoin de beaucoup plus que de tentatives sporadiques et isolées. Le système éducatif implique bien plus que les apprenants et leurs enseignants. Il implique des parents et des politiques. Ces derniers constituent un groupe de pression important et leurs opinions sont importantes dans l'adoption et la mise en œuvre des programmes scolaires.

3. L'approche par compétence communautaire

L'approche basée sur la communauté consiste à impliquer les membres de la communauté linguistique de la langue enseignée durant le processus d'apprentissage. Cette dernière est fondée sur la compétence communicationnelle des locuteurs natifs, détenteurs de normes linguistiques et savoirs endogènes. Pour le cas de l'enseignement des langues gabonaises, il serait possible de faire appel à des informateurs autres que les enseignants de langues lors des leçons, qui, sous forme d'atelier de langue, apporteraient leur compétence linguistique et culturelle. Il s'agirait de mettre à contribution les membres des familles des élèves (particulièrement les grands-parents), les membres d'associations et ONG œuvrant dans ce domaine, les linguistes et lexicographes.

Cette méthode a l'avantage de rehausser les compétences orale et culturelle de l'apprenant sur le plan de l'encodage et du décodage. Elle a aussi le mérite de lier l'usage de la langue à celui de l'usage des formes linguistique, car, les méthodes d'apprentissage actuelles ne se focalisent que sur le transfert linguistique théorique, c'est-à-dire, sur la structure de la langue et n'incluent pas l'usage en contexte. Il est par exemple demandé aux élèves de nommer des objets, de savoir se présenter dans la langue enseignée, pourtant aucune référence n'est faite aux particularités culturelles liées au lexique employé pour les salutations dans les sociétés traditionnelles africaines. Lors des leçons, il s'agit généralement d'un transfert linguistique d'une langue A vers une langue B. Le lexique est à l'honneur, avec quelques données sur la prononciation et c'est tout. Mais se présenter en pays punu est bien différent de le faire en langue française ou anglaise!

Les enseignant(e)s des classes de langues gabonaises observés sont tous locuteurs natifs de la langue qu'ils/elles enseignent. La plupart du temps, ce sont des bénévoles. Ils ne sont pas formés pour la tâche, mais la question des variétés régionales de langues est suffisamment pertinente pour entraver le processus d'enseignement. C'est-à-dire que la langue enseignée peut ne pas être la variété parlée par les élèves ou leurs parents. Dans certains cas, il peut arriver qu'un élève ne reconnaissant pas un élément lexical utilisé par l'enseignant pendant une leçon dise à l'enseignant qu'il enseigne un «mauvais» fang parce qu'il parle une variété autre que celle de son enseignant. Dans un autre cas, un père a interdit à son enfant d'assister au cours parce qu'il disait que l'enseignant ne savait pas parler la langue, simplement parce que la prononciation n'était pas la même pour certains lexèmes. Les variétés régionales au Gabon sont un grand problème en raison du nombre de langues – non standardisées jusqu'à ce jour – de l'absence de dictionnaire monolingue standard pour toutes les langues gabonaises, et du fait que seules les langues de large diffusion possèdent des supports d'apprentissage.

L'approche par compétence communautaire pourrait être utilisée dans les salles de classe de langues gabonaises pour pallier ce problème. En effet, les sessions au cours desquelles les langues gabonaises sont enseignées sont composées d'enfants dont les parents parlent la langue enseignée. Il est demandé aux élèves de choisir une langue, mais ils optent toujours pour celle qu'ils côtoient à la maison. Si la langue enseignée est différente de celle qu'ils connaissent, les élèves choisiront celle de leurs amis². Parfois, l'école propose des langues et dans ce cas de figure, seules les langues de large diffusion comme le fang, le yipunu ou l'omyénè, pour ne citer que ces dernières, sont enseignées. Les langues dites de minorités peinent encore à trouver leur chemin dans le processus d'enseignement parce que parfois, il ne se trouve

2. Les élèves de nationalité étrangère choisissent de facto la langue que connaissent leurs amis.

aucun élève locuteur dans la classe, ou leur nombre est insuffisant pour que l'école affecte un enseignant. Lors des leçons, il pourrait être demandé aux élèves la participation d'un membre de la famille. Les sessions se feraient alors sous forme de rencontres d'échanges culturels durant lesquels les personnes contactées aideraient à la prononciation, aux nuances lexicales, aux variations sémantiques, etc. Ces séances pourraient même être agrémentées d'un conteur, ou d'un orateur.

Dans certains lycées, les élèves ont en travaux pratiques la mise en scène du mariage traditionnel ou la préparation d'un mets traditionnel. Les élèves étaient évalués à la fois sur leur compétence linguistique orale (savoir nommer les aspects, les principes, les ustensiles, etc.), et sur les aspects culturels tels que le vestimentaire, les danses, les chants. Certains obstacles à un bon apprentissage ont été relevés dans cette démarche. Ils peuvent être surmontés en incluant les membres des communautés linguistiques des langues à l'étude ou ceux d'ONG œuvrant dans la préservation des langues et cultures du Gabon.

4. Le statut du français au Gabon : de la langue coloniale à la langue maternelle

L'histoire trace l'entrée du français au Gabon dans les années 1800 avec l'arrivée de missionnaires et d'explorateurs principalement venus de France, mais aussi d'autres pays francophones d'Europe comme la Belgique, la Suisse et l'Autriche. Mais comme l'ont montré Boucher et Langage (2000), l'usage du français au Gabon ne remonte pas à l'époque des explorations et découvertes des côtes africaines, il est plus ancien parce que le Gabon a été, lui-même, sous influence portugaise, allemande et anglaise avant de devenir une colonie française.

Les preuves d'un français spécifique à la population gabonaise remontent au XVII^e siècle avec des ouvrages lexicographiques publiés en 1686 (Mavoungou, 2002). Ce français est le résultat de plusieurs phénomènes linguistiques et extralinguistiques qui ont en commun la migration vers les villes urbaines et l'environnement hérité de l'ancienne métropole. Ces phénomènes ont conduit à un nouveau besoin de langue commune et sont au cœur du développement d'une variété de Français spécifique au peuple gabonais. En raison des phénomènes de contact linguistique, le français de cette période est enrichi de nombreux mots issus de langues locales qui reflètent les réalités spécifiques des locuteurs natifs. Ils ont été rapportés dans des lexiques compilés par les missionnaires et administrateurs coloniaux et aujourd'hui, certains de ces mots sont enracinés dans l'héritage linguistique gabonais.

La dynamique de l'expansion d'une langue présuppose une logique selon laquelle, à partir d'un centre reconnu, la diffusion et l'influence de ce dernier sont proportionnelles à la sphère naturelle d'influence de ce centre. Le centre

qu'est Libreville, ville composite, permet la consolidation du Français du Gabon (FG). Le FG est la langue de communication quotidienne et relègue le français standard à un usage purement académique et institutionnel. Ce qui est mis en évidence ici, c'est que le FG est passé de l'étape de «mauvais français», à «français langue nationale». Ce fait a été possible parce que les générations actuelles vivent dans un environnement où le FG est rendu maître par les médias, la musique, le système éducatif, les plateformes politiques, etc. Autrement dit, l'environnement ne se caractérise plus par la maîtrise du français uniquement par les élites (il y a 30/40 ans), mais plutôt par l'appropriation et la fusion de cette langue avec la culture et l'identité gabonaises qui ont produit une variété différente, une langue d'unification.

Conclusion

De nombreux enfants doivent apprendre la langue de leurs parents comme seconde langue en raison du grand nombre de langues autochtones. Cela est encore plus vrai pour les enfants issus de parents appartenant à différents groupes ethniques. Au travers de l'introduction de ces langues dans le système éducatif, ces élèves pourraient les parler couramment, mais comme démontré dans cet exposé, très peu seront capables de s'exprimer et de connaître ces langues, de lire ou de les écrire, en raison de la position privilégiée du français et des méthodes d'apprentissage basées uniquement sur le transfert de mot.

Bibliographie

- HOFFMANN Charlotte, 1991, *An introduction to bilingualism*, London, Longman.
- IDIATA Daniel Franck, 2005, *Francophonie et politiques linguistiques en Afrique noire : essai sur le projet gabonais d'introduction des langues nationales à l'école*, Libreville, La Maison Gabonaise du Livre.
- IDIATA Daniel Franck, 2008. « Le français et les langues gabonaises, du partenariat au linguicide : une analyse des données des enfants tirées du contexte de la ville de Libreville », *Revue gabonaise des sciences du langage*, n°3, Libreville, Les Éditions du CENAREST, p. 85-208.
- MABIKA MBOKOU Ludwine, 2008, «Le Français langue maternelle!», *CenarestInfos*, n°4, Libreville, Les Éditions du CENAREST, p. 4.
- MABIKA MBOKOU Ludwine, 2010, «Regard sur l'introduction des langues vernaculaires dans le système éducatif du Gabon» in Mikala Gyno-Noël, Mamfoumbi Mve Achille (dirs), *Les Écritures gabonaises : histoire, thèmes et langues*, Libreville, Éditions ODEM, p. 368-387.
- MAVOUNGOU Paul Achille, 2002, « Vers un Dictionnaire du Français du Gabon » in Emejulu James (dir.), *Éléments de Lexicographie Gabonaise*, Tome II, New York, Jimacs-Hillman, p. 230-262.
- MOUSSIROU MOUYAMA Auguste, 2008, «La ville, hori-

zons de possibles en sciences du langage : les leçons de la francophonie», in Moussirou Mouyama Auguste (dir), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, Paris, Écriture, p. 169-177.

MORSLY Dalila, 2008, « Linguistique et colonialisme, analyses et intuitions à propos des langues en situations coloniales », in Moussirou-Mouyama Auguste (éd.), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, Paris, Editions Ecriture/Belfond, p. 169-177.

NDINGA-KOUMBA-BINZA Hugues Steve, 2011. "From foreign to national: a review of the status of French in Gabon", *Literator*, 32 (2), p. 135-150.

NZANG-BIE Yolande, 2001, «Vers une éducation multilingue au Gabon : première approche», *Revue Gabonaise des Sciences du Langage*, 2, Libreville, Les Éditions du CEN-RAEST, p. 17-29.

Webographie

Office of the High Commissioner for Human Rights. General Comment N°23: The rights of minorities (Art.27). 08/04/1994. <http://www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/Opendocument> Consulted 27/07/2011.